

# Bulletin académique

N° 302 – Avril 2022

## Sommaire :

- Nouvelles attaques contre les lycées professionnels et les PLP dans le projet Macron
- Première enquête concernant les PLP : bilan du quinquennat Macron-Blanquer
- Priorités et propositions syndicales du SNUEP-FSU
- Comité technique académique (CTA) du 28 mars 2022
- Mouvement intra 2022
- Classe exceptionnelle
- Voie professionnelle : L'analyse de Paul Devin
- Macron veut orienter dès la 5ème



## Nouvelles attaques contre les lycées professionnels et les PLP dans le projet Macron

Le SNUEP-FSU a été reçu par l'équipe de campagne du candidat Macron pour obtenir des clarifications sur les annonces concernant la « *révolution complète des lycées professionnels* ». Alors que beaucoup de sujets sont renvoyés à une prétendue « grande concertation », certains sont déjà actés.

Les PFMP seront doublées pour tous les élèves de terminale CAP et bac pro impliquant le transfert de la responsabilité de la formation professionnelle aux entreprises au dépend des enseignements professionnels dispensés par les professeur·es de lycée professionnel (PLP). Cette première confirmation signe une diminution drastique voire une disparition des heures d'enseignement professionnel en terminale.

Le statut des élèves de terminale n'est pas complètement arbitré : les un·es, apprenti·es (donc salarié·es) les autres, élèves ou stagiaires ? Ces dernier·es se verront attribuer une allocation financière de 200 euros pour les mineurs et 500 euros pour les majeurs. Soit une main-d'œuvre à mi-temps payée entièrement par l'État, une véritable aubaine pour les entreprises.

La revalorisation salariale des PLP ne concernera que celles et ceux qui, volontaires, s'engageront dans un pacte PLP – une sorte d'avenant au statut, sur la base de quatre missions annualisées : suivi individualisé des élèves, formation continue des enseignant·es sur le temps de vacances scolaires, devoirs faits et remplacement.

Les cartes des formations seront calibrées uniquement au prisme des besoins en emplois des entreprises sur un territoire donné et sur la base des secteurs d'activité en tension.

Cette réforme « *révolutionnaire* » annoncée par le candidat Macron instrumentalise clairement les lycées professionnels pour pallier le manque de main-d'œuvre peu voire pas qualifiée sur des emplois fortement dévalorisés. Elle hypothéquera encore davantage les possibilités de poursuites d'études des lycéen·nes professionnel·les. Les destins scolaires d'une partie de la jeunesse seraient donc scellés dès la fin du collège en fonction des attendus patronaux. Un pari gagnant-gagnant pour les décideurs actuels car il permet aussi de dédouaner les branches professionnelles de revaloriser les métiers afin de les rendre attractifs.

Parce que construire l'avenir scolaire et professionnel des jeunes c'est notre métier, le SNUEP-FSU combattra ce projet avec force. Il appelle les personnels à se mobiliser massivement par le vote le 10 avril contre les partis d'extrêmes droites mais aussi contre les partis qui portent des projets profondément réactionnaires et dévastateurs pour la formation professionnelle des jeunes.

**ATELIERS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE 2022**

▼

**Ce que le quinquennat Blanquer a fait à la voie professionnelle**

Cette année, le SNUEP-FSU lance les Ateliers de la voie professionnelle, rendez-vous annuel d'étude et de formation sur l'ensemble des sujets en lien avec la voie professionnelle. Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022, ces premiers Ateliers de la voie professionnelle permettront d'analyser les conséquences des cinq années de J.-M. Blanquer sur le métier des professeur·es de lycée professionnel et sur les élèves. Ces deux journées, qui s'inscrivent dans l'action menée au quotidien par le SNUEP-FSU pour promouvoir l'enseignement professionnel public, seront l'occasion d'évaluer les difficultés rencontrées au quotidien par les PLP et les élèves, de mettre en débat dans l'espace public les enjeux actuels.

**JEUDI 31 MARS**      **VENDREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL**

Deux journées de grande qualité, consacrées à la voie pro sous statut scolaire.

Le SNUEP-FSU s'engage à publier les actes de ces ateliers.

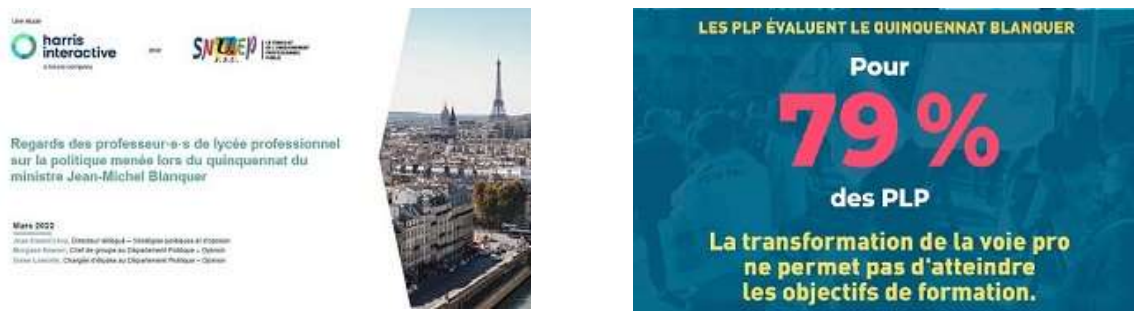
[Appel de clôture](#)

[Bilan des ateliers de la VP](#)

## Première enquête concernant les PLP : bilan du quinquennat Macron-Blanquer

---

Pour le compte du SNUEP-FSU, Harris interactive a mené une enquête en donnant la parole aux professeur-es de lycée professionnel (PLP) pour qu'ils et elles évaluent le quinquennat Macron-Blanquer sur la voie professionnelle. [[Enquête Harris](#)]



### Rejet de la transformation de la voie professionnelle (TVP)

Cette enquête révèle que pour 79 % des PLP, la TVP ne permet pas d'atteindre les objectifs de formation. Les PLP rejettent la TVP (71 %) et considèrent que les dispositifs génèrent une perte de sens du métier (66 %). Si à peine la moitié des PLP apprécie la co-intervention, un quart seulement sont satisfait-es du chef-d'œuvre et des familles de métiers.

### Cinq années de dégradations

Les PLP sont aussi majoritaires à évaluer très négativement l'évolution de leur métier. Pour une majorité, la possibilité de faire progresser les élèves pour obtenir leur diplôme comme pour leur poursuite d'études s'est dégradée ces cinq dernières années. La moitié des PLP accueillant des apprenti-es dans leurs classes déclarent une dégradation des conditions d'enseignement pour les élèves et une perte de niveau.

Pendant le quinquennat, le ministre Blanquer a aussi agi contre les PLP : trois quarts d'entre eux dénoncent la perte d'heures allouées ainsi que la qualité des programmes et des référentiels, avec pour conséquence d'entraver la réussite des élèves.

### Reconnaissance et salaire insuffisants

Un PLP sur dix seulement considère que sa rémunération a augmenté ces cinq dernières années. E. Macron et J-M Blanquer n'ont pas amélioré le pouvoir d'achat des PLP qui, pour trois quarts d'entre eux, ne sont pas satisfaits de leur rémunération. Politique menée, propos et salaires insuffisants ont pour conséquences que 82 % des PLP ne sont pas satisfait-es de la reconnaissance que leur accorde l'Éducation nationale.

## Priorités et propositions syndicales du SNUEP-FSU

---



Les choix politiques faits tout au long du quinquennat 2017-2022 ont affaibli de façon incessante l'enseignement professionnel scolaire public : concurrence avec l'apprentissage, dispositifs imposés, conditions de travail détériorées, salaires et recrutement en berne...

Pour le SNUEP-FSU, il est urgent de changer radicalement de politique éducative. Nous soumettons au débat public nos priorités et propositions pour les élèves et les personnels. [Lire la suite](#)

→ **Extraits de la déclaration de la FSU concernant la voie professionnelle :**

Concernant la voie professionnelle scolaire, E. Macron envisage concrètement une transformation totale de la logique de formation initiale puisqu'elle se calque sur le système par apprentissage : un système patronal où la formation des jeunes non qualifiés est réduite à « apprendre sur le tas » comme au début du siècle dernier, les excluant de fait des missions et des valeurs de l'enseignement public d'éducation nationale. En cohérence avec ce projet, il a aussi annoncé le 15 mars dans la presse la nécessité « d'un outil de gestion des compétences qui sonne la fin de l'hégémonie des diplômes ». Personne n'est dupe, il ne s'attaquera pas aux diplômes des grandes écoles mais bien aux diplômes « ouvriers » que sont le CAP et le bac professionnel. En les supprimant, il s'attaque aux conventions collectives, jugées gênantes et contraignantes par les organisations patronales. La fin des diplômes professionnels caractérise également un autre recul majeur : celui de ne plus offrir à tou·tes les jeunes la possibilité de poursuivre des études qualifiantes. Ce projet marque encore tout le mépris de ce candidat et de son actuel ministre de l'Éducation nationale pour les personnels de la voie professionnelle dont l'engagement au quotidien est exemplaire malgré des conditions de travail et de rémunération dégradées et honteuses. Leurs pseudo remerciements tout au long de la crise sanitaire se matérialisent, à travers ce programme, par un projet pur et simple de « dédagisme » organisé.

Parallèlement E. Macron porte un projet plus dévastateur encore pour les jeunes issu.e.s de milieux défavorisés qui se destinent aux métiers d'ouvrier.e.s et d'employé.e.s. Il envisage concrètement une transformation totale de la logique de formation initiale puisqu'elle se calque sur le système par apprentissage : un système patronal où la formation des jeunes non qualifiés est réduite à « apprendre sur le tas » comme au début du siècle dernier.

Il s'agit clairement d'en finir avec un modèle d'école dont le but est la démocratisation et l'émancipation des jeunes. Les rétropédalages de l'équipe de campagne du candidat Macron ne peuvent masquer la cohérence des propos avec les décisions déjà mises en œuvre à Marseille.

→ **SEGPA** : la baisse et effectifs et la fermeture des champs professionnels fragilisent de plus en plus les SEGPA qui accueillent un public particulièrement fragile. Les organisations n'ont cessé de soulever ces différents problèmes, mais au lieu d'apporter des solutions concrètes, la Rectrice précise qu'un groupe de réflexion académique est prévu dans les semaines qui viennent !!!

→ **Répartition des moyens en personnel administratif, de santé, et de labo** : La FSU précise qu'aucune évolution possible pour les critères de répartition annoncée. Et des établissements sont ouverts sans moyens supplémentaires pour les personnels de santé, notamment dans les services sociaux (maltraitance pour les élèves). Vote contre : FSU, FO et CFDT ; Abstention : UNSA.

→ **Répartition des moyens d'éducation** : Année faste à tempérer : 40 postes perdus depuis 2008, 11 établissements sans CPE, 25 établissements avec un seul CPE, demande de 50 postes à créer. Vote contre : FSU, FO, UNSA ; Pour CFDT.

→ **Répartition des emplois des DDFPT et ATDDFPT** : Vote de la part de la FSU et FO ; Abstention UNSA ; Pour CFDT.

→ **Réorganisation de la cité scolaire de Parentis en Born** : la FSU a exprimé l'inquiétude des collègues du LP avec fusion et la problématique de l'absence de gestionnaire. Vote contre FO ; Abstention FSU, UNSA et CFDT.

→ **Carte des dispositifs ULIS et UPE2A** : Vote par abstentions de toutes les organisations syndicales.



## Mouvement intra 2022

---

- Notre [Espace Mutations](#) est mis à jour en fonction des nouvelles informations
- Contact téléphonique (Jean-Luc) : 06 63 34 94 97
- Contact téléphonique (Jérôme) : 06.08.24.61.63
- Contact par mail : [snuempaquitaine@gmail.com](mailto:snuempaquitaine@gmail.com)

### ■ Les dates à retenir :

- 6 mai au 22 mai 2022 : affichage des barèmes retenus.
- Le 18 mai 2022 : date limite de contestation des barèmes.
- Le 18 mai 2022 : date limite de demande de mutation tardive au titre de l'article 3 ou d'annulation de mutation.
- Le 17 juin 2022 : résultats du mouvement.

### ■ Les barres d'entrée :

Le lien ci-dessous pour avoir accès aux barres d'entrée 2022 et aussi un historique depuis 2017, avec nos remerciements au secteur « Métier » du SNUEP-FSU.

<https://snuep.fr/barres-dentree/mutations-rubrique/mouvement-interacademique/barres-dentree/>

## Classe exceptionnelle

---

Un [décret](#) publié au JO du 6 avril 2022 relève la proportion de promotions dévolues au second vivier pour l'accès à la classe exceptionnelle des corps des conseillers principaux d'éducation, des professeurs agrégés, des professeurs certifiés, des professeurs d'éducation physique et sportive, des professeurs des écoles, des professeurs de lycée professionnel et des psychologues de l'éducation nationale. Le taux passe à 30% pour le vivier 2 (modification des 80/20 en 70/30 pour le vivier 1 et le vivier 2). Il prévoit également pour ces mêmes corps l'abaissement de la durée des fonctions devant être exercées pour prétendre à une promotion à la classe exceptionnelle au titre du premier vivier. On passe de 8 à 6 années.

D'après la DPE, les collègues concernés ont reçu un message personnel d'information sur leur boîte I-prof aujourd'hui. Ils ont été invités à **compléter et à enrichir leur dossier I-prof du 29 mars au 11 avril 2022**, en saisissant les fonctions /missions exercées tout au long de leur carrière (onglet « Fonctions et missions »).

A compter de cette campagne, trois nouvelles fonctions/missions seront prises en compte et sont accessibles à partir du menu déroulant dans I-prof :

- Conseiller en formation continue conformément au décret n° 90-426 du 22 mai 1990 fixant les dispositions applicables aux conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du ministre chargé de l'éducation ;
- Enseignants exerçant dans les établissements pénitentiaires et les centres éducatifs fermés ;
- Enseignants exerçant dans les écoles et établissements bénéficiaires d'un "contrat local d'accompagnement"

SNUEP-FSU 26, rue Paul Mamert 33 800 / [snuempaquitaine@gmail.com](mailto:snuempaquitaine@gmail.com) / [snuep.bordeaux.fr](http://snuep.bordeaux.fr)

## Voie professionnelle : L'analyse de Paul Devin

---



"La prise en compte de la réalité de l'emploi est une nécessité évidente et personne n'a jamais défendu que l'offre de formation puisse ignorer la question des débouchés. Pour autant, livrer la formation professionnelle à l'entreprise ne constitue pas, en soi, un facteur d'amélioration de l'accès à l'emploi. Les demandes des entreprises obéissent à des besoins particuliers et changeants", écrit Paul Devin qui analyse les programmes d' E Macron et V Péresse. " Le retour des conceptions de la formation par l'activité professionnelle elle-même, ce qu'on appelait « la formation sur le tas », s'associe avec le projet de rémunération des stages des élèves de terminale en lycée professionnel. Ce sera, tout d'abord, par l'augmentation du temps en entreprise, une réduction du temps de formation générale. Mais au-delà, on imagine bien qu'en faisant ainsi glisser le statut de l'élève vers le salariat, la tentation sera de considérer qu'il ne s'agit plus d'une mission relevant du ministère de l'éducation nationale. Agissant ainsi, c'est l'ensemble de l'édifice qui s'écroulera, tant sur le plan des diplômes nationaux qui céderont le pas à des certifications patronales que sur le plan du développement des formations qui s'organiseront dans un marché privé concurrentiel".

[Sur le site de l'Institut FSU](#)

## Macron veut orienter dès la 5ème

---

En visite à Fouras (17) le 31 mars, E Macron a donné une précision sur la réforme de l'orientation qu'il veut mettre en place. En réponse à un restaurateur qui se plaignait de ne pas trouver d'employé, E Macron répond : "On a besoin de faire mieux connaître ces métiers. Donc alternance, apprentissage et orientation dès la 5ème pour faire connaître ces métiers". Des propos qui rejoignent les craintes du Snuep FSU. "E Macron organise le séparatisme de la jeunesse lycéenne. Il y aura ceux qui poursuivront des études supérieures et ceux qui à 16 ans iront en entreprise. C'est un projet totalement réactionnaire qui annule des décennies de lutte", nous disait S Gérardin, co secrétaire générale du Snuep le 29 mars. Jean-Paul Delahaye, ex Dgesco, a réagi sur Twitter. "L'apprentissage junior déjà tenté en 2005 pour casser le collège unique et orienter précocement les enfants des milieux populaires a été un lamentable échec", rappelle t-il. "Ceux qui le proposent à nouveau savent que ça ne concernerait pas leurs enfants".

[Macron](#)

[S Gérardin dans le Café](#)



ENGAGÉ-ES POUR  
UNE AUGMENTATION  
DE NOS SALAIRES